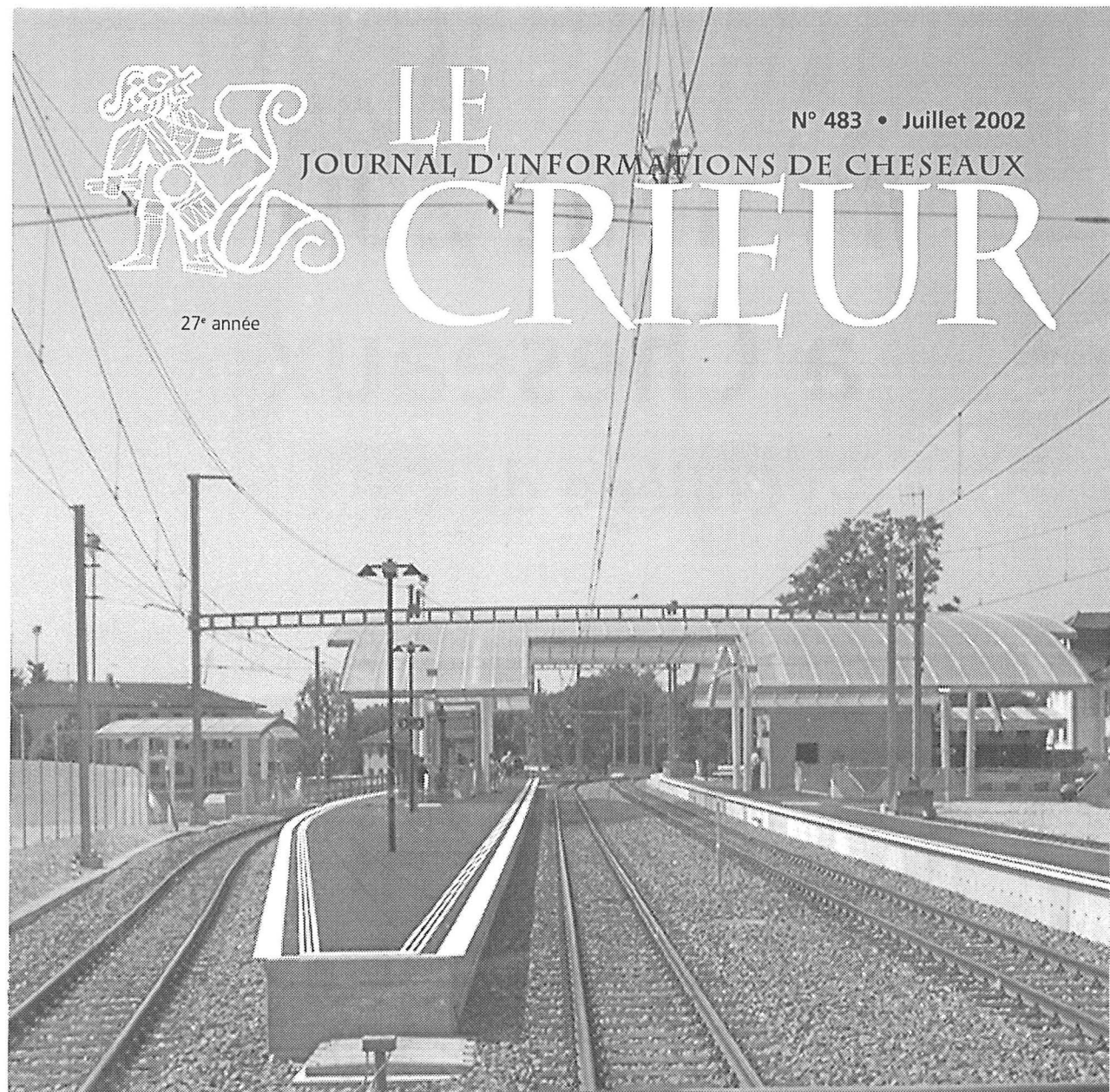


27^e année

LE
JOURNAL D'INFORMATIONS DE CHESEAUX

N° 483 • Juillet 2002

LE CRIEUR



UNE NOUVELLE GARE POUR CHESEAUX

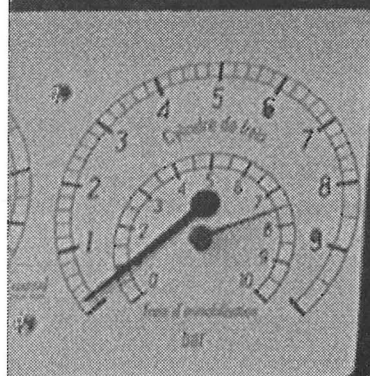


Photo Pascal Blanc

1^{er} août 2002 à Cheseaux au Collège du Centre

Programme:

10h – 15h Brunch, avec four à pain, produits de la ferme, confitures, pâtisseries artisanales, etc.

Inscriptions : 079 679 08 58 – Boucherie Grandjean & Fils SA - Boucherie Chez Codu – info@vbccheseaux.ch.

Prix : Fr. 20.— (ou Fr. 1.- par année d'âge jusqu'à 19 ans).

16h – 18h Animations variées et sympathiques.

Dès 18h Apéritif offert par la Commune.

18h30 Repas : Menu thaï : émincé de poulet au curry ou magret de canard pour les non-exotiques : tranche de porc

Vente également de saucisses de veau et schublig.

Grâce à l'appui de la commune, les habitants de Cheseaux ont la possibilité d'obtenir du 22 au 30 juillet 2002, des bons pour le repas au prix de Fr. 5.--, et Fr. 2.-- pour les enfants, auprès du boursier communal. Passé ce délai, les bons de repas seront vendus sur place au prix de Fr. 10.- ou Fr. 5.- pour les enfants.



21h

Cortège conduit par la Fanfare, de la place du collège du Centre au lieu de la manifestation.

Dès 21h30

Partie officielle agrémentée par la Fanfare – Les Autorités donnent la parole aux jeunes – Lecture du Pacte de 1291 – Message de l'Eglise – Feu.

Le feu et le lancement des fusées seront placés sous la surveillance du SDIS (service du feu).

Fin de soirée au collège du Centre animée par :

*l'orchestre champêtre
Kapelle*

Roger Yersin de Flendruz

**ENEZ NOMBREUX FAIRE LA FÊTE
AVEC NOUS**

*Organisateur responsable :
Volley-Ball Club Cheseaux*



MÉDECINS DE GARDE

Samedi 20 juillet 2002:

Dr Bilancioni, Bercher 021 887 02 01

Dimanche 21 juillet 2002:

Dr Rohrer, Cheseaux 021 731 92 00

Jeudi 25 juillet 2002:

Dr Pavillon, Echallens 021 881 34 44

Samedi 27 juillet 2002:

Dr Maillard, Echallens 021 881 32 33

Dimanche 28 juillet 2002:

Dr Russ, Echallens 021 881 37 77

Jeudi 1^{er} août 2002:

Dr Ogay ou Wyss, Cugy 021 731 22 02

Samedi 3 août 2002:

Dr Nicod, Froideville 021 881 21 21

Dimanche 4 août 2002:

Dr Pithon, Echallens 021 881 39 39

Jeudi 8 août 2002:

Dr Gonin, Bercher 021 887 02 02

Samedi 10 août 2002:

Dr Anex, Echallens 021 881 33 31

Dimanche 11 août 2002:

Dr Giorgis, Romanel 021 648 23 75

Jeudi 15 août 2002:

Dr Béguin, Echallens 021 881 10 91

Samedi 17 août 2002:

Dr Hesse, Cheseaux 021 731 46 31

Dimanche 18 août 2002:

Dr Favre-Bulle, Echallens 021 881 44 86

Jeudi 22 août 2002:

Dr Pithon, Echallens 021 881 39 39

Samedi 24 août 2002:

Dr Pavillon, Echallens 021 881 34 44

Dimanche 25 août 2002:

Dr Fiorini, Romanel 021 648 23 75

Jeudi 29 août 2002:

Dr Vionnet, Echallens 021 881 44 86

Samedi 31 août 2002:

Dr Maillard, Echallens 021 881 32 33

**Pour tous autres renseignements,
appelez la centrale téléphonique
des médecins au 021 213 77**



Produits **L'Oréal** - Soins **Kérastase**
Coupes mode - Brushing
Permanente

HAIR COIFFURE

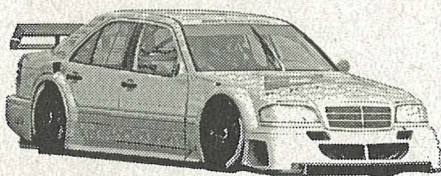
Dames
Messieurs

Françoise FAVRE

Ch. des Grands-Champs 2 Cheseaux

☎ 021 731 11 26

ATELIER DE REPARATIONS OLIVIER PEITREQUIN

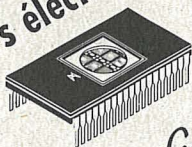


Rte d'Yverdon 9

1033 Cheseaux

Tél.: (021) 731 27 00 • Fax: (021) 731 37 81

Modification de
boîtiers électroniques



- Programmation
- Echange d'EPROM

Plus de 1500
préparations
disponibles

Gagnez de
8 à 50 chevaux !

- Voitures toutes marques
- Jantes alu et acier
- Pneus
- Accessoires

Fiabilité garantie



CHAPUISAT S.A.

MAÎTRISES FÉDÉRALES

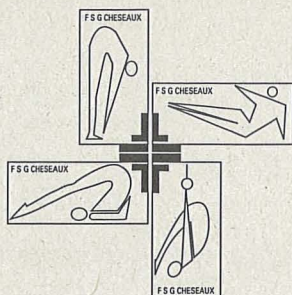
**FERBLANTERIE
COUVERTURE**

**INSTALLATIONS
SANITAIRES**

ENTRETIENS DE TOITURES

DEPANNAGES

R. PAQUIS 15 1033 CHESEAUX TEL. 731 15 28 PONTAISE 45 1018 LAUSANNE



Concours de Cugy le 16 juin 2002

Le comité et la monitrice Véronique félicitent:

Sébastien Chabloz, 5^e au concours d'athlétisme, mais médaille d'or au cross.

Danaëlle Conus, médaille d'or athlétisme et 10^e au cross.

Loren Burli, médaille d'or athlétisme.

Jessica Rime, médaille d'argent athlétisme et 5^e au cross.

Concours de Sullens le 30 juin 2002

Le comité et la monitrice Véronique félicitent:

Danaëlle Conus	2 ^e
Jody Crausaz	29 ^e

Laurent Doutaz	3 ^e
Camille Trolliet	6 ^e
Elodie Humbert	6 ^e
Loren Burli	3 ^e
Jessica Rime	4 ^e

Paroisse du Bon Pasteur
Communauté catholique de Cheseaux-
Romanel-Sullens-Boussens-Bournens

Pour fêter le début de l'année catéchétique, nous vous invitons à une messe en plein air

le dimanche 8 septembre 2002
à 11 heures à la grande salle de Sullens

Pour fraterniser, un pique-nique canadien est prévu à l'issue de la célébration. Des grills seront à disposition.

Venez nombreux, nous comptons sur votre présence



Philippe GRANDJEAN

Notre meilleure référence:
LA QUALITÉ

Spécialités de campagne

Tél. 021 731 12 87

Fax 021 731 44 40

1033 Cheseaux



Rose-Marie Couture

Tél. 021 646 58 14

Covatannaz 12

1032 Romanel

Retouches Dames - Hommes - Enfants



F. DUTRUIT - M. FAUCHERRE

**TOUS TRAVAUX DE
CARROSSERIE ET
DE PEINTURE**

PRÊT DE VÉHICULE



1037 ÉTAGNIÈRES

TÉL 021 731 41 41



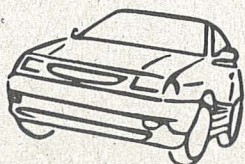
pour un beau choix de plantes
en pot, fleurs coupées
et arrangements

**P. HAMMERLI
CHESEAUX**

Tél. 021 731 13 39

Ouvert aussi le dimanche matin

Véhicule en prêt
Réparations toutes marques



GARAGE GLIDING

Philippe Hänggi

Tél. 021 731 15 06 • Fax 021 732 15 06
Ch. de Sorécot 15 • 1033 CHESEAUX



COMMUNE

Emondage des haies - élagages des arbres Parcelles incultes

La municipalité rappelle aux propriétaires et gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales, qu'ils sont tenus d'émonder les arbres et les haies en fonction des prescriptions suivantes :

- Loi sur les routes du 10 décembre 1991 et du règlement d'application du 19 janvier 1994 art. 8 et 10.
- Code rural et foncier du 7 décembre 1987
- L'arrêté du 11 juin 1976 du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

HAIES

- en limite de propriété, à une hauteur de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

ARBRES

- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les dispositions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires jusqu'au - 20 juillet 2002 - au plus tard.

Après avertissement écrit, l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires sans pré-

juger des sanctions encourues.

PARCELLES INCULTES

Il est rappelé que les parcelles incultes doivent être nettoyées ou fauchées 2 fois par année, et, qu'il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches entre le 1er avril et le 31 octobre.

TONDEUSES A GAZON

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser les tondeuses à gazon entre 20H00 et 8H00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

- Règlement de police art. 19 et 14.

La Municipalité



COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

Communauté catholique de Cheseaux-Romanel-Sullens-Boussens-Bournens

Nous invitons les familles qui n'ont pas été contactées pour le catéchisme de leur(s) enfant(s) à s'adresser, dès la rentrée scolaire, à notre coordinatrice, Mme Marinette Maillard à Cheseaux, tél. 021 731 42 77, ou à notre secrétariat à Romanel, le jeudi matin entre 9h et 11h au tél. 021 648 09 42.



Gérard QUARTIER
Av. de la Sallaz 31
1010 Lausanne
Tél. + Fax 021 653 31 30
Cheseaux 021 731 42 12

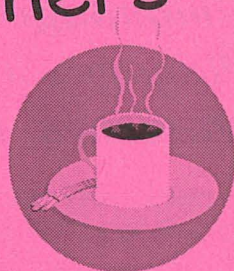
Tissus - Rideaux
Stores intérieur
Confection et
couverture
Sièges modernes
et de style
Tentures murales
Matelas - Literie



Parents-Infos Prilly

Case postale 264 • 1008 Prilly

Nos p'tits déjeuners



Un p'tit déjeuner, c'est :

- ☛ se retrouver, discuter entre 9h et 9h30 autour d'un café-croissant
- ☛ Ecouter une mini-conférence sur des sujets variés entre 9h30 et 11h

Dates et sujets de nos prochains « p'tits déjeuners »

11 septembre 2002 «L'enfant, ses peurs, ses angoisses» par le Dr Bernard Giorgis, médecine générale FMH.

13 novembre 2002 «Aïe mon dos» Peut-on éviter le mal de dos ou est-ce une fatalité? Par Mme Marinette Dommen, physiothérapeute

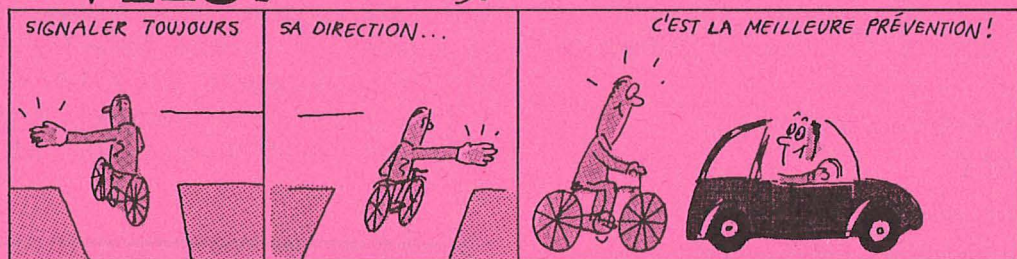
Les réunions se dérouleront au sous-sol de la grande salle de Prilly. Une garderie pour les enfants est à disposition. Une participation de Fr. 5.- est demandée par adulte.

Pour des amples renseignements :

Mme Nicod, tél. 021 648 56 08 ou Mme Bovey, tél. 021 647 42 57

O VÉLO!

HANSPETER WYSS



**POMPES
FUNÈBRES**

ST-LAURENT SA

RUE ST-LAURENT 12 LAUSANNE
JOUR ET NUIT

© **021 312 54 10**

CONSEILS EN PRÉOYANCE FUNÉRAIRE

Yvan STEINMANN
Directeur

1^{er} août 2002

BRUNCH

Cheseaux



Produits de la ferme
Cuisson au four à pain
Confitures, pâtisseries
artisanales
etc.

Dès 10 heures et jusqu'à 15 heures

Collège du Centre (jardins en cas de beau temps)

Prix : Fr. 20.- (ou Fr. 1.- par année d'âge jusqu'à 19 ans)

Inscriptions :

- info@vbccheseaux.ch
- 079 679 08 58
- Boucherie Grandjean & Fils SA
- Boucherie Codu



Organisation VBC Cheseaux

Séance du Conseil communal de Cheseaux du 2 juillet 2002

La dernière séance du conseil avant les vacances d'été est traditionnellement consacrée à l'examen des comptes et de la gestion de l'année écoulée. En plus, l'ordre du jour prévoyait une demande de crédit pour la construction d'un pavillon scolaire de 4 classes enfantines.

En début de soirée, M. le Président Girard a annoncé le dépôt de deux motions et d'une question à la Municipalité. Tous ces éléments laissaient supposer une longue séance sans fin. Tel ne fût pas le cas puisqu'aux environs de 22h30 la messe était dite.

Au chapitre des communications, une nouveauté. En effet, les communications de la Municipalité sont maintenant adressées par écrit aux conseillers avec les autres documents, 14 jours avant la séance. Comme l'a relevé M. le Syndic Millioud, ce mode de faire permet à chacun d'en prendre connaissance à tête reposée.

Ces communications présentaient un aperçu des grandes lignes directrices qui vont guider la Municipalité dans la nouvelle législature. Elles traitaient notamment :

- * des futures constructions de bâtiments scolaires,
- * du dossier de Police 2000 et de la volonté de maintenir une police de proximité,
- * de l'urbanisme et de la volonté de construire à Cheseaux un EMS et d'aménager une place de jeux pour tous les âges sur l'ancien terrain de football derrière la gare
- * du service de voirie et de la gestion des déchets
- * de l'administration communale et de la volonté de rendre le plus efficace et le

plus pratique possible les différents services

- * des activités régionales comprenant le dossier du métro M2, celui de l'action sociale, de la restructuration de l'organisation scolaire de la région, etc...

Ensuite, M. le président a passé à l'examen des comptes et de la gestion 2001. Ils ont été acceptés pratiquement sans aucune remarque. Il est vrai que l'exercice 2001 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 1'494'000.--. Un résultat aussi positif laisse supposer une bonne gestion et une saine situation financière et n'appelle pas de remarques particulières. C'est principalement au chapitre de l'impôt sur les revenus qu'est venue la bonne surprise, fait que M. le Syndic Millioud n'a pas manqué de souligner.

C'est peut-être en vertu de ce résultat positif que la demande de crédit de Fr. 1'720'000.-- pour la construction d'un pavillon scolaire derrière la gare n'a pas provoqué de discussion. Les membres du conseil ne sont en effet pas intervenus sur le coût. Par contre, plusieurs se sont inquiétés des problèmes de circulation et de modération du trafic. Mme la municipale Python a rassuré tout le monde en signalant que ces points seront étudiés dès que l'emplacement définitif du pavillon sera définie. Relevons encore pour cet objet que, dans le crédit demandé, il n'est pas tenu compte des subsides qu'allouera le Canton.

Au point «Divers et propositions individuelles», M. Arico (Entente) a demandé à la Municipalité s'il n'existait pas une réglementation permettant de limiter l'intensité

DON DU SANG

LE 24 SEPTEMBRE

À CHESEAUX

du bruit lors de manifestations nocturnes. Il a également relevé avoir constaté à plusieurs reprises que les containers à verre à la Place du Hangar étaient souvent pleins à ras bord. A cette dernière remarque, M. le municipal Haemmerli a répondu qu'il existait trois autres sites sur la commune pour la récolte du verre et que ceux-ci étaient beaucoup moins utilisés que celui du Hangar. Ceci dit, il a tout de même reconnu qu'il existait un problème de dépôt sauvage. En ce qui concerne l'excès de bruit, renseignement sera pris.

Mme Mbassi Nounke (PSIG) a, sous forme de question écrite, invité la Municipalité à déterminer sa politique en matière de structures d'accueil des enfants de tout âge.

Elle entend obtenir notamment une réponse sur la position des autorités face à l'initiative de la Galipette, sur les possibilités d'obtenir des structures d'accueil pour les écoliers et sur l'intégration de la commune dans le groupe "petite enfance" issu d'une action de la COREL.

M. le Syndic Millioud, après avoir relevé qu'une étude était déjà en cours sur ce sujet, signale qu'une réponse écrite sera faite à cette intervention lors du prochain conseil ce, conformément aux dispositions du nouveau règlement du conseil.

Mme V. Jomini (PSIG) a déposé et développé une motion invitant la Municipalité à présenter un rapport sur les études engagées et les mesures décidées ou envisagées en vue d'une modération de la circulation automobile au centre du village. Elle demande également à la Municipalité de présenter une demande de crédit pour l'acquisition et la pose de panneaux de signalisation, d'un radar et pour la mise en place d'une limitation plus sévère de la vitesse et d'une modération plus efficace du trafic. Cette motion, qui a été signée par de nombreux autres membres du Conseil, demande un rapport pour la fin du mois de septembre et un préavis municipal pour

novembre 2002.

M. le municipal Chenevière a tout d'abord rappelé les compétences dans lesquelles les autorités communales pouvaient intervenir en matière de circulation routière. Ensuite, M. le municipal Blanc a souligné que M. Ditesheim (Entente) était déjà intervenu dans le même sens, que différents projets étaient engagés et que, même si cela avançait lentement, le sujet était une priorité de premier ordre pour la Municipalité.

Cette motion a été prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport par 30 voix contre 13 et 3 abstentions.

M. P. Ditesheim (Entente) a également déposé et développé une motion invitant la Municipalité à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher, dans le centre de la localité et à proximité des écoles et habitations, le développement ou la construction des antennes radioélectriques.



**Rue des Pâquis 8
1033 Cheseaux**

Tél. 021 731 17 98

Horaires d'ouverture:
Lundi à vendredi: 6h30 à 22h
Samedi: 8h à 15h
Dimanche: Fermé

Döner Kebab

- Avec pain
- Avec pain et salade
- Sur assiette avec frites et salade

Brochette chinoise au miel

avec riz et légumes chinois

Rouleaux de printemps

avec riz et légumes chinois

La **CAGNOTTE** est à nouveau à votre disposition

OPEL 

Michel Perrottet
Maîtrise fédérale

Driss Schaad
Brevet fédéral

Rte d'Yverdon 2
1033 Cheseaux
Tél. 021 731 34 22
Fax 021 732 10 10
Conseils
Services
Réparations

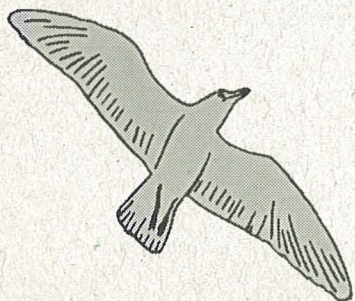
Garage Azur SA

Route de Montheron 2
1053 Cugy
Tél. 021 731 33 47
Fax 021 732 33 46
Ventes
Services
Réparations

AVIA

**AVEC
VOUS**

 **Banque
Cantonale
Vaudoise**



MICHEL PEIRY

Maîtrise Fédérale

TV - VIDEO

Ventes - Réparations

021 732 15 14 Rte de Lausanne 3 **1053 CUGY**

M. le Municipal Blanc lui a répondu que la Municipalité était également préoccupée par ce problème et qu'elle avait déjà refusé plusieurs dossiers. Pour l'instant, elle a uniquement admis la pose d'un étage supplémentaire à l'antenne existante.

Cette motion a aussi été prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport par 29 voix contre 7 et 10 abstentions.

Mme D. Piccand (Entente) a demandé la pose de bancs à la croisée des chemins Pâquis/Saugetta. Selon M. le municipal Haemmerli ce sera fait d'ici l'automne. M. Sandoz (PSIG) a relevé que le plan de Cheseaux qui figure dans la brochure de présentation de la commune n'est pas d'actualité. Il a demandé à ce qu'un plan correct

soit inséré sur le site Internet de la commune.

Enfin, M. le Syndic Millioud a annoncé d'une part qu'il avait été désigné pour représenter Lausanne-Région dans le groupe qui se penche sur le projet du métro M2 et, d'autre part, que le district de Lausanne sera représenté à EXPO.02 du 5 au 18 août 2002. Les sociétés locales qui entendent s'y produire pendant cette période peuvent se renseigner au bureau du greffe municipal.

Après avoir souhaité bonnes vacances à tous, M. le Président Girard a levé la séance à 22h30.

*Le secrétaire remplaçant:
Jacques Reymond*



**Pompes Funèbres
Régionales
Cassar SA**

Entreprise du pays
à votre service 24h/24

**Rue du Tunnel 7 1005 Lausanne
Tél. 021 329 08 10/11**

Conseils en prévoyance funéraire

Jean-Pierre Cassar, administrateur
Mobile **079 373 57 88**

Représenté à Cheseaux exclusivement par
M. Pierre Hämmerli, ch. du Bouzenet 2

Tél. **021 731 13 39**

Mobile **079 213 71 27**



PRODUITS DU TERROIR

Dominique Genton
Route de Lausanne 3
1033 Cheseaux
Tél. 021 732 23 28

Produits du terroir vaudois

- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Fromages
- ✓ Vins et bières
- ✓ Dépôt de pain
- ✓ Vendredi et samedi: Fleurs

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:

de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi:

de 8h à 12h fermé l'après-midi

Samedi:

de 8h à 15h non-stop



LA POLICE INFORME

Numéro spécial

«VACANCES»

Les conseils de saison

Le temps des vacances est arrivé. Pour ne pas avoir de mauvaises surprises au retour, renseignez vos voisins de votre absence. Faites relever votre boîte aux lettres (penser à la publicité). Simulez une présence en faisant modifier la position des volets ou des stores, des rideaux, pensez à la lumière, la radio, à faire arroser les fleurs devant l'entrée, etc. Pas d'avis sur la boîte ou à la porte comme «Monsieur le facteur, je suis absent jusqu'au....., remettez le courrier à». Pas de message sur le répondeur laissant entendre que vous n'êtes pas là. Mettez vos valeurs à l'abri, dans un safe bancaire par exemple. Pas de clé au contact sur la deuxième voiture, même dans le garage. N'oubliez pas, tout est bon pour être exploité par des personnes mal intentionnées.

En vacances, vous pouvez être une cible privilégiée, que ce soit sur la route ou à votre lieu de villégiature. En ville, roulez portières verrouillées pour éviter les vols, aux stops ou autres feux. Méfiez-vous des touchettes pour vous faire sortir de la voiture et dérober vos biens ou le véhicule. Ceci vaut également sur les parkings, méfiez-vous des personnes demandant des renseignements, de celles vous signalant un pneu endommagé ou encore simulant une panne pour

solliciter votre aide et vous éloigner de votre auto pendant qu'un ou des complices s'occupent de vos biens (caméras, appareils de photos, papiers, etc.). Pour le voyage et une fois sur place, séparez votre argent des cartes de crédit et répartissez les billets et pièces d'identité (copies) entre différentes personnes, dans plusieurs poches ou pochettes. Notez les numéros de référence et cachez-les.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Les mineurs en voyage

- ** Les enfants mineurs voyageant seuls ou accompagnés d'un parent qui ne porte pas le même nom de famille doivent être au bénéfice d'une autorisation parentale établie, soit par le juge de paix, soit par un notaire, et légalisée par la chancellerie d'Etat.
- ** Aux frontières, les enfants présentent en plus de l'autorisation parentale, leur carte d'identité ou leur passeport valide, selon le pays dans lequel ils désirent séjourner. Les passeports des parents sur lesquels figurent les enfants ne sont valables qu'en présence de leur titulaire.
- ** Les parents qui font passer une frontière à leur enfant sans avoir réuni l'ensemble de ces documents courent le risque de voir leur bambin expulsé.

Vos contacts :

Sgt Claude CHEVALIER ou
Cpl Michel RIESEN
Gendarmerie, Centre de la Blécherette
1014 LAUSANNE
Tél.: 021 644 83 36
Fax: 021 644 84 58
E-mail: lausanne.gsec@polcant.vd.ch
Internet: <http://www.dse.vd.ch/police>

et

Sgt J.-Marc DOUTAZ
Police municipale
Tél.: 021 731 95 55
Fax: 021 731 95 66
E-mail: police@cheseaux.ch

URGENCE 117

A méditer...

*Dans une classe, l'enseignant
s'attend à être écouté.*

L'élève aussi.

Ernest Abbé



PETITES ANNONCES

Perdu le mardi 2 juillet vers 17h, **étui en cuir** gris contenant carte d'identité et cartes bancaires ainsi qu'un Natel. Le tout était posé sur le toit d'une voiture. Trajet: Champ-Pamont - Centre du village. Récompense à la personne qui me le rapportera. Tél. 021 731 40 95.

Libre jusqu'au 31 juillet pour du **baby-sitting**, faire vos achats, jardinage, ménage,... J'ai 16 ans. Aline Imfeld, tél. 021 731 37 55.

A vendre **2 chaises longues**, matière synthétique, robustes, avec roulettes, prix intéressant. Tél. 021 731 31 70

Jeune fille 15 ans, sérieuse, **disponible pour du baby sitting**. Hélène Thonney, tél 021 731 29 28.

A vendre **graveur de CD-CDRW** externe pour mac, connexion SCSI, comme neuf, cédé à Fr. 100.-. Tél. 079 436 93 14.



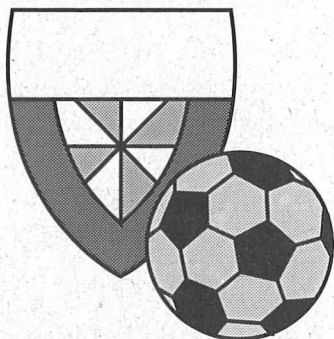
118 FEU

Entreprise industrielle de Cheseaux cherche

concierge à temps partiel

(environ 20 heures par semaine). Cette personne devra effectuer les tâches qui lui seront allouées, selon un cahier des charges, en fin de journée (à partir de 18 heures) et le samedi. Si ce poste vous intéresse veuillez nous répondre par l'envoi de votre curriculum vitae sous chiffre 1201 à: Le Crieur, case postale 44, 1033 Cheseaux.

**FOOTBALL
CLUB
CHESAUX**



FC CHESAUX

(3^e ligue, fondé en 1973)

Correspondance:

FC Cheseaux
Case postale 16
1033 Cheseaux
Fax 021 626 20 36

Buvette de Sorécot:

021 731 30 55

Comité de FC Cheseaux

Président + presse: Jacques Pache, Cheseaux
021 731 11 76 079 355 47 40
Vice-président: Gérald Badoud, Boussens
021 731 21 52 078 638 58 08
Secrétaire: Vacant
Caissière: Cindy Lagger-Pache, Cheseaux
021 731 43 14 021 637 67 95
Convocateur: Laurent Bosson, Le Lignon
022 796 68 62 079 428 88 88
Marketing & publicité: Raymond Bourgeois, Sullens
079 623 29 89
Membre: Fabien Dutruit, Morrens
079 433 46 06 021 731 41 41
Responsable arbitres: Laurent Savoyen, Cheseaux
021 732 27 70 079 411 91 92

Commission de jeu

Entraîneur 1^{re} équipe: Christophe Jaggi, Lausanne
079 372 53 20 021 316 50 09
Entraîneur 2^e équipe: Vacant
Coach 2^e équipe: Franco Bocale, Vufflens-la-Ville
021 702 55 25 078 820 85 22

Groupe ment juniors Cheseaux-Romanel

Président: Sylvain Nicolas, Renens
079 501 65 78 021 631 55 13
Convocateur: Laurent Bosson, Le Lignon
022 796 68 62 079 428 88 88
Entraîneur filles A/B: Emmanuel Diserens
021 731 25 19
Entraîneur juniors B: Rudy Bissig, Cheseaux
021 731 50 46 078 631 77 34
Entraîneur juniors C: Gérald Badoud, Boussens
021 731 21 52 078 638 58 08
Entraîneur juniors DI à 9 joueurs: Sylvain Nicolas, Renens
079 501 65 78 021 631 55 13
Entraîneur juniors DII à 7 joueurs: Agim Demiri
021 732 20 94 076 398 60 97
Entraîneur juniors EI: Xavier Gindroz, Cheseaux
021 731 42 30 079 222 23 10
Entraîneur juniors EII: Christian Bourquenoud, Romanel
079 371 72 73
Entraîneur juniors EIII: Hans Ryter, Cheseaux
021 731 17 03 079 731 25 01

Section Seniors

Président: Pierre Brunetti, Cheseaux
079 413 49 53 021 731 46 38
Responsable équipe: Fabien Dutruit, Morrens
079 433 46 06 021 731 41 41

BOUCHERIE CHARCUTERIE

CHEZ
CODU

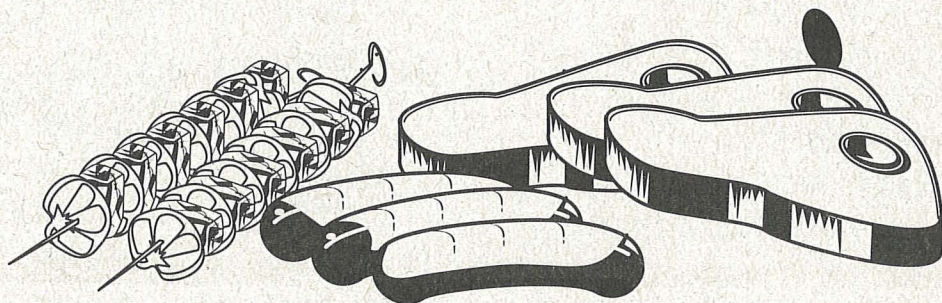
René Bonzon

Rte de Lausanne 3 - 1033 Cheseaux

Tél. 021 731 16 13

L'été, la saison des grillades!

*Un vaste assortiment de viandes et volailles aussi
diverses que succulentes vous attendent chez Codu!*



Des produits frais et de qualité, servis dans la bonne humeur !

Fermé le jeudi après-midi



AGENDA

AOÛT 2002

- 1^{er} Fête Nationale organisé par le VBC Cheseaux
- 10-11 Tournoi de pétanque du Fanny Club
- 16 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur d'août
- 31 Soirée du caveau «Le Chapeau». Une voix magique au caveau

SEPTEMBRE 2002

- 13 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de septembre
- 22 Votations fédérales
- 24 Don du sang des Samaritains
- 28 Soirée du caveau «Le Chapeau». Soirée de contes... fantastiques et pour adultes

OCTOBRE 2002

- 6 Concerts de Cheseaux
- 11 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur d'octobre
- 26 Soirée du caveau «Le Chapeau»
- 30 Halloween de la Galipette

NOVEMBRE 2002

- 3 Concerts de Cheseaux
- 8-9 Soirées annuelles du Chœur Mixte

- 8 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de novembre
- 13 Dîner de soutien du FC Cheseaux
- 17 Loto du FC Cheseaux
- 17 Concerts de Cheseaux
- 22-23 Soirées de la Gym FSG
- 25 Paroisse + Spectacle de la Marelle
- 29 Soirée choucroute de la Paroisse catholique
- 30 Soirée du caveau «Le Chapeau» soirée coutry

DÉCEMBRE 2002

- 6-7 Téléthon 2002
- 6 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de décembre
- 8 Loto Tir et fanfare
- 8 Concerts de Cheseaux
- 20-21 Noël des juniors du FC avec pièce de théâtre



MARTINE ET GILBERT STAEPLI
COMPTABLES ET CONTRÔLEURS
DE GESTION DIPLOMÉS

une fiduciaire,

un éventail
de services

CH - DE LA VIGNETTAZ 7
1054 MORRENS

TÉL 021 731 37 71
FAX 021 731 32 22

à votre disposition

Tea-Room Au P'tit Bonheur



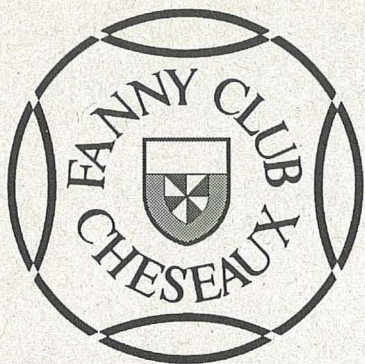
Petite restauration • Menu du jour en semaine

Les 23, 24, 25 et 26 juillet: de 6h à 14h.
Le 27 juillet: de 7h à 14h Le 28 juillet: de 7h à 12h

Vacances du 29 juillet au 12 août inclus

Heures d'ouverture: Mardi à vendredi: 6h à 18h30 • Samedi: 7h à 17h • Dimanche: 7h à 12h • Lundi: Fermé

Rte de Genève 4
1033 Cheseaux
Tél. 021 732 15 17



CONCOURS ANNUEL DU FANNY-CLUB 10 ET 11 AOÛT 2002

Le Fanny Club Cheseaux organise son traditionnel concours de pétanque le samedi 10 et le dimanche 11 août sur ses terrains de Derrière-la-Ville, selon le programme suivant :

Samedi 10 août :

Concours principal ouvert à tous (début des jeux à 14 heures)

Concours « Challenge Michèle Gay-Vallotton » disputé entre les autorités du village, la population d'Aubignan (Provence), Nolay (Bourgogne), les invités et la population de Cheseaux et environs

Dès 19 heures: **Raclette à gogo**



Dimanche 11 août :

Concours populaire ouvert à tous (début des jeux à 10 heures)



R E S T A U R A T I O N

B A R

Chacun est cordialement invité à prendre part à nos concours, du débutant au chevronné et surtout à notre fête.



Fanny Club
Jean-Paul « Moteur » RIBEAUD, Président

Vous aimez les enfants : Vous avez du temps à leur consacrer !
Devenez Maman de jour



Vous désirez placer
 ou garder un enfant !
 Faites appel au service
Mamans de jour



Renseignements:
 Mme Marcelle Mivelaz
 Tél. 021 731 21 74

Ecole de Musique de Cheseaux Romanel



Membre AVCEM et ASEM

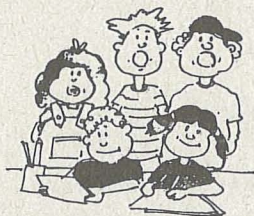
Actuellement
 13 instruments
 enseignés,
 solfège,
 musique
 d'ensemble,
 initiation
 musicale

par

Professeurs diplômés

Renseignements et
 inscription ☎ 648 49 54

emcr@bluewin.ch



COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

Communauté catholique de Cheseaux-Romanel-Sullens-Boussens-Bournens

Célébration œcuménique à la grande salle de Boussens le dimanche 1^{er} septembre 2002 à 10h15.

Messe en plein air à Sullens le dimanche 8 septembre 2002 à 11 heures.

Reprise de la messe au Foyer St-Nicolas le dimanche 15 septembre 2002 à 11 heures.

Nous vous rappelons les horaires des messes de fin de semaine au Bon Pasteur à Prilly: Les samedis à 18 heures et les dimanches à 9h30.

Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons de vous retrouver à la rentrée.

**FOOTBALL
 CLUB
 CHESSEAUX**



**FC
 Cheseaux**

Case postale 16
 1033 Cheseaux

Recherche
 un(e)



pour la Buvette de Sorécot.
 Un ou deux couples seraient
 les bienvenus.

Prendre contact avec:
 M. Pache Jacques au
 021 731 11 76
 ou 079 355 47 40

Responsable pour notre Buvette



COMMUNE

Rappel avant les vacances

CARTES D'IDENTITÉ SUISSES DIRECTIVES FÉDÉRALES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

- présentation du livret de famille (au cas où ne serait pas déposé un acte d'origine au contrôle des habitants),
- présence personnelle, y compris pour les enfants dès 6 ans,
- signature du représentant légal pour les mineurs (ou autorisation parentale accompagnée d'une pièce officielle permettant comparaison de la signature),
- restitution de l'ancienne carte ou, d'une déclaration de perte ou de vol établie par un service de police,
- une photographie de bonne qualité (de face, noir et blanc ou couleur, avec arrière-plan clair permettant le contraste - exemples à disposition au contrôle des habitants-). Une photo est également exigée pour les enfants en bas-âge (dès la naissance...).

Délai d'obtention: environ 5 jours ouvrables (jusqu'à 20 en période de vacances...)

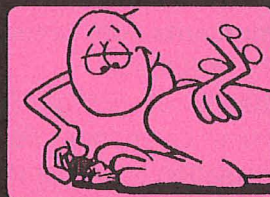
Coût: payable lors de la commande: Fr. 35.- lorsque le requérant a 15 ans ou plus et Fr. 25.- lorsque le requérant n'a pas 15 ans révolus.

Carte provisoire: cas urgents seulement, coût: Fr. 25.- (enfants et adultes). Validité 3 mois !

Don du sang
le 24 septembre
à Cheseaux



**L'air dehors,
la capsule dessus!**



PET-Recycling:
Informations gratuites 0800 555 700

Forts souliers pour ouvriers,

bien ferrés	Fr. 5.85	6.70
Souliers d'hommes, façon militaire	7.20	8.60 9.80
Bottines pour hommes	6.40	8.70 10.60
Souliers et bottines pour dames	5.90	6.80 8.20
Demi-souliers pour dames		5.20 6.40
Pantoufles brodées pour dames, avec talons	1.95	2.65
Pantoufles brodées pour hommes, avec talons	2.85	3.60
Pantalons doublés pour ouvriers	3.30	3.90
Chemises en couleurs	1.75	2.80
Chapeaux de feutre, fins		3.25
Laine pure, filée, 1/2 kg.		2.80
Mouchoirs de poche, blancs, la douzaine	1.90	2.35
Mouchoirs de poche, en coul., la douzaine	1.85	2.40
Mouchoirs de poche, imprimés, la douzaine	2.85	3.20
Jupons	1.85	2.40
Restes en molletons et piqués, blancs et coul., jolis dessins, 1/2 kg.		3.10
Restes pour fourres de lits, habits et blouses, 1/2 kg.		3.35
L'échange et le retour sont admis.		
J. Winiger, halle aux marchandises, Boswil.		

N'essayez pas d'écrire pour profiter de cette offre... Cette annonce date de 1900

Avis à la population relatif à la collecte des déchets ménagers

RAPPEL Les appareils électriques et électroniques usagés ne sont plus collectés avec les déchets encombrants dans les communes.

L'ordonnance (OREA) s'applique à tous les objets et appareils fonctionnant à l'énergie électrique et à piles.

- **Quiconque** se défait d'un appareil est tenu de le rendre à un commerçant, un fabricant, un importateur ou une entreprise d'élimination. Il est également autorisé à l'apporter dans un centre de collecte public d'appareils.
- **Les commerçants** sont tenus de reprendre les appareils de la sorte qu'ils proposent dans leurs assortiments.
- **Les périmètres** de gestion des déchets ont entrepris une campagne de sensibilisation pour la population et les commerçants.
- **Des autocollants jaune-fluo** seront placés par les responsables de la collecte sur les objets déposés en infraction sur la voie publique lors de ramassages porte à porte des déchets encombrants.
(Voir reproduction de l'autocollant ci-contre)



L'habitude s'installant depuis quelques mois déjà, nous vous informons que ces appareils ne sont plus collectés avec les déchets encombrants depuis le mois de novembre 1999.

NOUVEAUTÉS A PARTIR DE JANVIER 2002 Une évolution dans l'application de l'ordonnance (OREA) permettra aux consommateurs de remettre leurs appareils électriques et électroniques usagés selon la nouvelle formule suivante à partir de janvier 2002 :

Les appareils suivants peuvent être remis gratuitement:

- **Appareils bureautiques, informatiques et des télécommunications**
(par exemple: ordinateurs, écrans, claviers, mémoires externes, modems, scanners, imprimantes, traceurs, bandes, systèmes à cassettes, appareils téléphoniques, téléphones portables, photocopieurs, télécopieurs et leurs accessoires)
- **Electronique grand public**
(par exemple : téléviseurs, radios, chaînes stéréo, haut-parleurs, caméscopes, projecteurs, appareils photos numériques et analogiques, lecteurs de CD et leurs accessoires)

Ces appareils doivent être retournés dans la mesure du possible dans un commerce (pas d'obligation d'acheter un appareil neuf).

La restitution des appareils suivants reste payante:

- **Appareils de l'électroménager, du bricolage, du jardinage et des loisirs**
(par exemple : appareils de cuisine, aspirateurs, machines à coudre, cafetières, fours, machines à laver, outils électriques, tondeuses à gazon et leurs accessoires)
- **Appareils frigorifiques**

Le prix de la vignette pour les appareils frigorifiques reste de Fr. 75.- (TVA incluse).

Ces appareils doivent être retournés dans la mesure du possible dans un commerce (reprise parfois gratuite en cas d'achat d'un appareil neuf).



MUNICIPALITÉ

Réservation de locaux au Collège du Centre ou au Refuge de Plamont

Les locaux à disposition sont réservés aux seuls habitants de Cheseaux.

Tarif :

Buvette et cuisine: Fr. 150.-- /jour

Grande salle et cuisine: Fr. 200.-- /jour

Ensemble des sous-sols: Fr. 300.-- /jour

Refuge de Plamont : Fr. 130.-- /jour.

Max. 80 personnes, si repas env. 50 places

Max. 180 personnes, si repas env. 150 places

Vaisselle pour 80 pers. Idéalement 60/70 pers.

La municipalité met gracieusement à disposition les salles lorsque celles-ci sont demandées dans le cadre d'un mariage d'habitants de notre localité. Pour les sociétés locales, un tarif différencié est appliqué, en fonction de l'utilisation qui est faite des locaux.

Il convient de relever que les locaux sont passablement demandés et qu'il est nécessaire d'effectuer les démarches suffisamment tôt. Pour d'autres dates ultérieures, nous vous proposons, avant de prendre contact, de vérifier qu'aucun événement important ne fait l'objet d'une réservation sur Agenda.

Sauf circonstances exceptionnelles, aucune réservation n'est accordée à Noël, Pâques et Ascension.

Pour tout renseignement : Contrôle des habitants 021 731 95 52 ou contrôle.habitants@cheseaux.ch



Salon de coiffure Miquette

Reçoit sur rendez-vous au
021 731 42 12
Champ-Pamont 45
1033 Cheseaux



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
ACHAT VENTE NEUFS ET OCCASIONS

MICHEL MAROLDA

1034 BOUSSENS - Tél. + Fax 021 731 13 03

GARAGE DU TILLEUL

Préparation d'expertise

Service antipollution
à prix avantageux

Véhicule en prêt gratuitement - Ouvert le samedi matin



RADIO • TV • VIDÉO • HI-FI

A. MEDLEY
ROUTE d'YVERDON 11
1033 CHESEAUX
TEL. 021 731 32 76

COSSY Pascal

Gypserie - Peinture - Papiers-peints

Divers nettoyages à la vapeur

Réfection de façades

Ch. de Champ-Pamont 27
1033 Cheseaux - Tél. 021 731 27 80
Natel 079 638 13 57

Garantie de qualité
par un travail personnalisé



Votre conseiller
à Cheseaux

Edouard MARTIN

winterthur

1032 Romanel
Rte d'Echallens 2

Tél. 021 641 70 10

Fax 021 641 70 11



ÉTAT CIVIL

Décès

SCHENK Hervé, le 22 juin

Naissances

TEIXEIRA PINTO Anaëlle, le 19 juin

SAVOYEN Aurélie, le 25 juin

Cette liste n'est pas exhaustive, les mutations étant enregistrées sur la base d'annonces de l'Etat-Civil, lesquelles parviennent souvent de manière différée.



SOCIÉTÉ DE TIR

Journées de tirs militaires et tirs en campagne 2002

Tirs militaires:

Vendredi 26 juillet de 14h à 18h

Stand de tir de Vernand

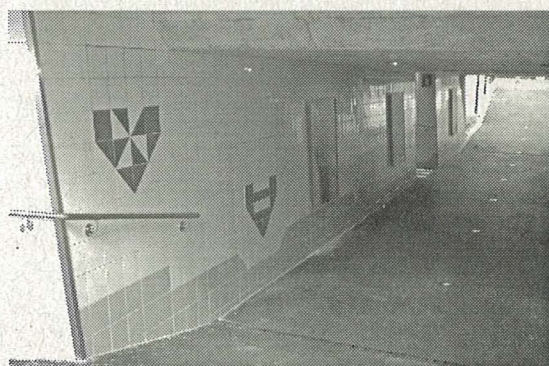
Société de Tir de Cheseaux

Case postale 19
1033 Cheseaux



1 4 4
AMBULANCE

INAUGURATION DE LA NOUVELLE GARE DE CHESEAUX





Organisation de location de chambres et salles de conférences

Rte d'Yverdon 3

1033 Cheseaux

Tél. 021 731 50 11

POTRANS
PRODUITS PETROLIERS



LUBRIFIANTS

ESSENCES

DIESEL

HUILES DE CHAUFFAGE

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.

Case postale 121
CH-1033 CHESEAUX

Tél. 021 731 35 75
Fax 021 731 33 01

E-mail info@potrans.ch



TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE

voiture de remplacement

Ch. de Mon Repos 19
1033 Cheseaux

Tél. 021 731 19 50
Natel. 079 214 34 81



TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Commune de Cheseaux

Administration:

Bureaux: Collège du centre

Horaire: 9h à 12h et 14h à 16h30

Contrôle des habitants 021 731 95 52
ouvert jusqu'à 18h30 les lundis.

Greffé municipal 021 731 95 50

Bourse communale, service social 021 731 95 51

Police municipale 021 731 95 55

Police Natel 079 342 37 70

Police urgences 117

Office du travail (attest. ORP) 021 731 95 61

Service technique 021 731 95 54

Ecoles:

Direction des Ecoles/secrétariat 021 867 11 67

Concierges Derrière-la-Ville 021 867 11 64

Concierges Centre + sports 021 867 11 65

Concierge manifestations, perman. 079 226 38 75

Médecins de Cheseaux

Dr Hesse 021 731 46 31

Dr Rohrer 021 731 92 00

Centrale téléphonique des médecins 021 213 77 77

Dr Polensky, dentiste 021 731 33 94

Pharmacies de Cheseaux

Pharmacie du Centre 021 731 36 36

Urgences • Hôpital

Gendarmerie Renens 021 637 21 21

Gendarmerie Blécherette 021 644 44 44

Feu 118

Commandant du feu (M. S. Rihs) 021 732 14 79

Ambulances - Urgences santé 144

Police 117

CHUV Lausanne 021 314 11 11

Intoxication 01 251 51 51

Hélicoptère de sauvetage 1414

Divers

Administration Militaire Lausanne 021 316 47 29

Protection civile régionale Prilly 021 622 72 51

Romande énergie Morges + télé réseau 0848 802 900

Etat civil Prilly 021 624 82 30

Juge de Paix cercle Romanel 021 637 23 30

Office régional pour le placement 021 622 00 50

Centre Médico Social 021 620 02 70

Référente en matière de toxicomanie 021 731 95 57

Poste de Cheseaux 021 731 11 05



La section organise des cours de sauveteurs (obligatoires pour le permis de conduire) plusieurs fois pendant l'année.

Inscriptions au numéro 0848 848 046

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec :

Mme Mireille LANNEZ tél. 021 647 18 57

neon IMSA SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

publicité lumineuse

*enseignes éclairage au néon publicité décorative
débitage de plexiglas polycarbonate*

Tél. 0217 310 310 Fax 0217 310 312

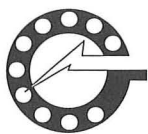
www.neon-imsa.ch

Votre prochain Crieur sera distribué le 23 août 2002

Dernier délai pour les textes et annonces : 16 août 2002

1033

Cheseaux-sur-Lausanne



Guy Bally

Installations électriques + Télématicien

Praz-Lau 3
1033 VERNAND-DESSOUS

Tél. 021 731 22 91

Fax 021 731 44 31

AUTO-
ECOLE



Denis Bertschi
Tél. 021 731 14 63

Théorie : Place de la Gare 6
le lundi et mercredi
de 20h. à 22h.



Espace Bien-Etre
Chantal Heiniger
Naturopathe

Drainage
lymphatique
VODDER
fleurs de Bach...

Champ-Pamont 20
1033 Cheseaux
021 731 30 97



MAÎTRISE FÉDÉRALE
**ROLAND
MARTINELLI**
PLÂTRERIE
PEINTURE

PAPIERS PEINTS
RUSTIC FACADES
EN TÊTE
D'IMMEUBLES
ROUTE D'YVERDON 7
CASE POSTALE 108
1033 CHESEAUX
TEL. 021 731 21 62
FAX 021 731 34 63
NATEL 079 217 51 08
r.martinelli@bluewin.ch

TAXI

Nouveau à Cheseaux

Excursion à forfait
sur rendez-vous,
petits transports
Tél./Fax 021 731 26 65
jmgolay@bluewin.ch

Véhicule 7 places, climatisé, à votre disposition. Service personnalisé

CHESEAUX ☎ 079 418 67 67 • Privé ☎ 021 731 28 03

Rédacteur responsable : Pascal Blanc • Case postale 44 • 1033 Cheseaux
Tél. et Fax 021 731 44 18 • E-mail : crieur@urbanet.ch